

COMITÉ ADMINISTRATIF
Ce 6 septembre 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 6 septembre 2023, à 19 h.

Présents:	M.	Jaclin Bégin	Préfet
	Mme	Lina Lafrenière	Préfète suppléante
	M.	Serge Marquis	Zone Sud

Directeur général :	M.	Normand Lagrange
Directrice générale adj.	Mme	Micheline Trudel

Absents :	MM.	Yves Dubé	Zone Centre
		Alain Grégoire	Zone Nord

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance tandis que monsieur Normand Lagrange agit comme directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux;
3. Affaires en découlant;
4. Présentation et acceptation des rapports des déboursés et des rapports budgétaires;
5. Informations;
6. Rapports et comptes rendus;
7. Administration générale;
8. Développement;
9. Matières résiduelles;
10. Forêt;
11. Gestion des territoires non organisés;
12. Résolutions diverses;
13. Divers;
14. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-A-115

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

23-A-116

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Jaclin Bégin et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 19 juillet et des 9 et 22 août 2023, dont lecture est dispensée.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES RAPPORTS DES DÉBOURSÉS ET DES RAPPORTS BUDGÉTAIRES

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest

Rapport des déboursés du 1^{er} au 31 juillet 2023

23-A-117

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• Fonds administration		751 319,92 \$
• Fonds local d'investissement		84,15 \$
• Programme aide d'urgence aux PME		24,45 \$
• Fonds local de solidarité		149,59 \$

Rapport des déboursés du 1^{er} au 31 août 2023

23-A-118

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1^{er} au 31 août 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• Fonds administration		748 418,25 \$
• Fonds local d'investissement		24,78 \$
• Programme aide d'urgence aux PME		20,21 \$
• Programme aide en raison des feux de forêt		27,50 \$

Rapport budgétaire au 31 juillet 2023

23-A-119

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu d'adopter le rapport budgétaire au 31 juillet 2023 de la MRC d'Abitibi-Ouest, tel que présenté.

Territoires non organisés (TNO)

Rapport des déboursés du 1^{er} au 31 juillet 2023

23-A-120

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• TNO	67 575,52 \$
-------	--------------

Rapport des déboursés du 1^{er} au 31 août 2023

23-A-121

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1^{er} au 31 août 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• TNO	144 296,87 \$
-------	---------------

Rapport budgétaire au 31 juillet 2023

23-A-122

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter le rapport budgétaire au 31 juillet 2023 des territoires non organisés, tel que présenté.

INFORMATIONS

Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Aide financière maximale de 56 094 \$, pour le territoire non-organisé Rivière-Ojima, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Entretien pour l'année 2023-2024. Les modalités d'application 2021-2024 du volet Entretien comprennent une nouvelle exigence, soit d'allouer les 2/3 de l'aide financière à des travaux d'entretien d'été ou à des achats de machinerie et d'équipement s'y rapportant.

Ministère de la Sécurité publique – Le montant réservé de 14 520 \$ réservé pour la formation d'une première cohorte Pompier I en 2022-2023, dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, sera diminué à 10 890 \$ puisque seulement 6 candidats ont commencé la formation dans le délai prévu.

Ministère de la Sécurité publique – Le montant de 14 520 \$ réservé pour la formation d'une seconde cohorte Pompier I en 2022-2023, dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, sera annulé puisque la cohorte n'a démarré dans le délai prévu.

Encaissement

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Versement d'un montant de 122 887 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 3 « Signature Innovation ».

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Versement d'un montant de 46 383 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 4 « Soutien à la vitalisation ».

MRC de Témiscamingue – Versement d'un montant de 100 800 \$ correspondant au premier versement de 90 % découlant de l'Entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour l'année 2023-2024.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Agriculture – Sécheresse en Abitibi-Ouest

Les feux de forêt et la sécheresse ont mis plusieurs entreprises agricoles en péril, notamment en Abitibi-Ouest.

La MRC a rencontré le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ainsi que la Financière agricole du Québec afin de discuter des problématiques, particulièrement concernant les cultures fourragères et tenter de trouver des solutions.

Une proposition de collaboration a été faite au MAPAQ.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ressources humaines

Recrutement

La MRC d'Abitibi-Ouest procèdera à l'affichage de deux postes afin de combler ses besoins en ressources humaines :

- un poste de conseiller en gestion contractuelle et approvisionnement ;
- un agent administratif afin de soutenir le Service forêt dans les tâches administratives ainsi que la gestion des programmes d'aide financière tels que le Fonds de mise en valeurs des lots intramunicipaux et le Programme d'aménagement durable des forêts.

Centre de valorisation des matières résiduelles – Préposé à l'accueil

CONSIDÉRANT les besoins du Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) en termes d'effectifs et la disponibilité du préposé à l'accueil pour une période déterminée;

23-A-123

EN CONSÉQUENCE, proposer par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu :

- **DE REVISER** les conditions de travail de monsieur Jacob Richard, préposé à l'accueil au CVMR;
- **D'AUTORISER** le directeur général à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

DÉVELOPPEMENT

Accès entreprise Québec – Avenant 2 à la convention d'aide financière

23-A-124

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jaclin Bégin, préfet, à signer l'avenant 2 à la convention d'aide financière intervenue avec le réseau Accès entreprise Québec.

Margill – Logiciel de gestion de prêt

23-A-125

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu d'acquérir une licence sur serveur du logiciel de gestion de prêt Margill, d'une capacité de gestion de 100 prêts actifs, au coût de 4 495 \$, taxes en sus.

Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Défaut de remboursement et recouvrement

Information est donnée concernant la gestion du remboursement des aides financières du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME).

Dans le cas où une entreprise se retrouve en situation de défaut conséquemment au manquement des remboursements prévus, des mesures de recouvrement doivent être entamées par la MRC.

Il appartient à la MRC d'appliquer sa propre procédure de recouvrement, et ce, en conformité avec les modalités du contrat de prêt qu'elle a signé avec l'entreprise et les lois et règlements applicables.

Si la MRC, malgré les efforts déployés, n'est pas en mesure de recouvrer l'aide ou une partie de celle-ci, elle devra consigner les informations dans le rapport de créances irrécouvrables prévu dans le cadre de la reddition de compte annuelle et transmettre les pièces justificatives afférentes. Sous certaines conditions, l'aide non recouvrée d'une entreprise pourrait mener à la radiation d'une partie du prêt effectué à la MRC.

Diagnostiques manufacturiers – Offre de services

ATTENDU QUE le Service développement de la MRC d'Abitibi-Ouest accompagne les entreprises de son territoire dans des projets de développement d'entreprises ;

ATTENDU QUE des besoins sont identifiés pour optimiser et augmenter la capacité et le procédé de production, ainsi que le développement de produits dans le secteur manufacturier ;

ATTENDU l'offre de services de FPIinnovations pour l'obtention d'un diagnostic manufacturier et un rapport de recommandation et d'optimisation pour les entreprises ciblées;

ATTENDU l'aide financière disponible dans l'enveloppe Accès entreprises Québec ;

23-A-126
abrogée par
23-A-159

EN CONSÉQUENCE, proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de services de FPIinnovations, d'un montant de 22 500 \$, taxes en sus ;
- **D'UTILISER** l'enveloppe d'Accès entreprise Québec à cet effet.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Éco Entreprise Québec – Nouvelle entente cadre

Plusieurs problématiques importantes avaient été identifiées lors du dépôt de la première entente-cadre sur la collecte sélective. Des travaux de révision de l'entente ont été tenus et d'importantes modifications ont été apportées à l'entente-cadre révisée, déposée le 8 août dernier.

Après analyse, deux enjeux importants demeurent et nécessitent encore des modifications au projet d'entente, soit le regroupement des appels d'offres et l'exclusivité des contrats, et les compensations financières.

Transport des matières résiduelles

Suivi est fait par monsieur Lagrange sur le contrat de transport des matières résiduelles de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Affectation des montants à l'appel d'offres pour services professionnels spécialisés en ingénierie pour l'implantation de l'installation de compostage

Madame Trudel explique la ventilation des services professionnels dans l'appel d'offres en titre. Ceux-ci se répartissent principalement en 2 volets :

- Conception des plans et devis et accompagnement au processus d'appel d'offres pour construction ;
- Services professionnels rendus durant la construction, soit au bureau et service de surveillance au chantier.

Les services professionnels fournis dans le second volet sont susceptibles d'être rendus après l'échéance de l'entente du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2, soit après le 31 mars 2025. Madame Trudel propose au membre d'utiliser le FRR- volet 2 pour le premier volet, et d'utiliser le surplus affecté à la construction de la plateforme de compostage pour le second volet.

Echanges et discussions suivent.

Cette proposition sera soumise au conseil d'administration s'il y a adjudication d'un contrat pour ces services professionnels.

FORÊT

Forêt de proximité – Bureau de mise en marché des bois (BMMB) – Contrat de vente 2023-2024

Le volume de bois mis en vente par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) par appel d'offre public a été adjugé à Forêts Élités Exploits Ltée.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) – 80^e congrès annuel

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu de réserver un espace publicitaire dans le carnet du 80^e congrès annuel de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 550 \$, taxes en sus.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Site Web vivre.ao.ca – Traduction anglaise

23-A-128

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de services de LEBLEU Communication humaine pour la traduction et l'adaptation en anglais du site Web vivre.ao.ca, au montant de 5 854,96 \$, taxes en sus ;
- **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 3 à cet effet.

DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

23-A-129

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 40.

Le préfet

Le directeur général

ADOPTÉ LE : 4 octobre 2023

RATIFIÉ LE : 25 octobre 2023

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.